

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du Centre Louis-Jolliet tenue au 1201, rue de la Pointe-Aux-Lièvres, le 20 janvier 2020.

Sont présents :

Madame Yolaine Carver, conseillère d'orientation  
Madame Julie Cloutier, coordonnatrice à l'Aube de l'Emploi  
Monsieur Mario Côté, directeur général du CJECN  
Madame Julie Damiens, enseignante en francisation  
Monsieur Louis Guillemette, agent de liaison Craque Bitume  
Monsieur Wolf-Dietrich Nagel, enseignant en francisation  
Monsieur Jean-François Ouellet, agent de bureau  
**Madame Sophie Perron, enseignante en IS**

Sont absents : Monsieur André Comeau, enseignante en IS  
Monsieur Geoffrey Lain, PECH / Sherpa

Est invité : Monsieur Olivier Matte, gestionnaire administratif

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 16 h 15, M. Côté déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les membres présents forment quorum.

#### **1.1 Mot de bienvenue et présentation des membres du conseil**

M. Côté souhaite la bienvenue à tous les membres et un tour de table est fait afin de se présenter aux nouveaux membres présents.

### **2. INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucun public.

CE : 19-20-10

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que la direction a élaboré un projet d'ordre du jour;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

Il EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Julie Damiens, appuyé par M<sup>me</sup> Yolaine Carver;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 20 janvier 2020 en y ajoutant le point suivant;

9.A Date de la prochaine rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019**

CE : 19-20-11

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 septembre 2019.

CONSIDÉRANT que ce projet de procès-verbal a été préalablement communiqué aux membres, le président procède à la révision du procès-verbal de la dernière réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M<sup>me</sup> Yolaine Carver et appuyé par M<sup>me</sup> Julie Damiens;

D'ADOPTER, avec les modifications proposées, le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 septembre 2019 du conseil d'établissement du centre Louis-Jolliet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **4.1 Suivi du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2019**

### **Projet éducatif 2019-2022**

M<sup>me</sup> Diane Laberge informe les membres que le point récurrent sur le projet éducatif sera présenté lors de la prochaine rencontre.

### **Travaux d'été (5.1)**

M<sup>me</sup> Diane Laberge fait un suivi sur l'évolution des décisions pour les travaux d'été. Elle mentionne que le service des ressources matérielles de la commission scolaire est présentement en appel d'offres.

M. Olivier Matte confirme que les travaux d'été qui seront effectués sont le changement de l'entrée électrique principale, l'entrée d'eau et la toiture.

Pour les cours d'été, un comité conjoint de travail du centre St-Louis et du centre Louis-Jolliet arrivera avec une proposition commune afin de maintenir ou d'annuler les cours d'été pour cette année particulière.

### **Classe Explore (5.2)**

À la suite de sa demande, M<sup>me</sup> Yolaine Carver a été interpellée pour la classe Explore. Elle a des suivis réguliers et elle est très satisfaite.

### **Réaménagement de locaux et de bureaux / travaux à venir (8.1)**

Un comité de travail est formé. Nous serons informés progressivement des changements à faire pour les travaux à venir. Les employés du centre seront avisés lors d'une assemblée générale des décisions à venir.

## **5. DÉCISIONS**

### **5.1 Projet : sensibilisation en matière de violence conjugale**

CE 19-20-12

M<sup>me</sup> Laberge fait une lecture des thèmes de la proposition du projet présenté.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Damiens et appuyé par M. Jean-François Ouellet d'autoriser M<sup>me</sup> Laberge à signer tous documents inhérents à la demande du projet de sensibilisation en matière de violence conjugale.

1 vote d'abstention.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

## 5.2 Plan de déploiement de la mesure Accroche-toi en FGA

CE 19-20-13

M<sup>me</sup> Laberge explique brièvement la mesure **15166** Accroche toi en FGA. Elle mentionne que le centre reçoit une allocation de 190 670 \$ pour l'année 2019-2020.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Yolaine Carver et appuyé par M<sup>me</sup> Julie Cloutier d'accepter le plan pour la mesure Accroche-toi en FGA.

1 vote d'abstention.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

## 5.3 Paniers de Noël

M<sup>me</sup> Laberge fait la lecture d'une lettre du comité des paniers de Noël pour la demande de commandites. Étant donné le changement de dates des rencontres du conseil d'établissement, cette demande n'a pu être approuvée à temps par les membres du CE.

Ayant eu l'accord de procéder, le comité des paniers de Noël est fier d'avoir remis un total de 129 paniers de Noël pour nos élèves du centre.

Suite à une discussion des membres, le montant de 375 \$ qui était alloué du conseil d'établissement pour les paniers de Noël n'a pas été transféré. Celui-ci sera reconduit pour les paniers de Noël de décembre 2020.

M<sup>me</sup> Julie Damiens mentionne qu'il est très apprécié de recevoir un courriel avec photos et remerciements pour l'appréciation du travail des membres du comité.

## 6. INFORMATIONS

### 6.1 Organisation scolaire : état de situation

M<sup>me</sup> Laberge nous fait un résumé de la situation actuelle. En FB il y aura une ouverture de groupe en anglais et le groupe de MPAS sera éclaté. En francisation c'est constant, en ISP c'est constant et en IS il y aura une ouverture de 2 groupes en Soyons Alertes.

### 6.2 Résultats financiers au 30 juin 2019

M. Olivier Matte nous présente en détail **les résultats financiers** au 30 juin 2019. Le centre a été financé pour 1200 ETP mais a réalisé un total de 1050 ETP.

Le centre a un surplus de 587 407 \$ au 30 juin 2019.

## 7. AFFAIRES ÉTUDIANTES

M<sup>me</sup> Laberge fait un bref résumé des activités passées et à venir au centre en lien avec Motivaction Jeunesse. Elle confirme qu'un cours d'éducation physique sera offert pour la prochaine session.

## **8. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

## **9. AUTRES SUJETS**

9a) Date de la prochaine rencontre

Étant donné le changement de date des dernières rencontres, M<sup>me</sup> Laberge propose qu'il y ait seulement 4 rencontres pour cette année. Elle propose le 30 mars pour la prochaine rencontre et celle-ci est acceptée de tous.

CE 19-20-14

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Cloutier et appuyé par M<sup>me</sup> Sophie Perron ;

QUE la séance soit levée à 18 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Côté  
Président de séance

Diane Laberge  
Directrice